



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 03 DECEMBRE 2024

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 08/2024 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accepter le budget d'exploitation 2025 tel que présenté par la Municipalité

Charges	CHF 4'259'634.45
Revenus	CHF 4'270'947.45
Excédent des revenus	CHF 11'313.00

Le Président

Steve Jacot-Descombes



la secrétaire :

Murielle Jaquier